



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



25159435



04 DEC. 2025

Greffe

N° d'entreprise : 0555 681 227

Nom MEDOR
(en entier) :

(abrégé) :

Forme légale : société coopérative à responsabilité Limitée à finalité sociale

Adresse complète du siège : rue Lamarck, 9 4000 Liège

Objet de l'acte : Nomination nouveaux administrateurs - démission administrateurs extrait du procès verbaux de l'assemblée générale du 21 juin 2025

Au cours de l'assemblée générale ordinaire du 21 juin 2025

Les membres de l'assemblée générale actent la cessation du mandat des administrateurs suivants :

- Monsieur DUBOIS Gregory, domicilié rue Grand Ventail 4870 Nessonvaux et né à Liège le 26 novembre 1978
- Monsieur Benjamin Peltier, domicilié 13 rue François Degreef à 1030 Schaerbeek et né à Lobbes le 12 juillet 1987

Les membres de l'assemblée générale, élisent comme nouveaux membres du conseil d'administration :

- Monsieur Corentin Caudron : domicilié rue Golard, 6 à 1450 Chastre et né à Vilvorde le 11/06/1985
- Monsieur Quentin Devillers : domicilié avenue du Diamant, 205 à 1030 Bruxelles et né à Paris le 20/02/1988
- Madame Caroline Dunski : domiciliée chemin de la porcession 384 bte 1 à 7000 Mons et née à Leuven le 05/05/1967
- Monsieur Olivier Bailly : domicilié rue Jennart, 42 à 1080 Bruxelles et né à Waremmes le 24/09/1973

Le conseil d'administration de la coopérative Medor est composé des personnes suivantes:

Chloé ANDRIES

Olivier BAILLY

Corentin CAUDRON

Quentin DEVILLERS

Caroline DUNSKI

Philippe ENGELS

Geoffroy GITS

Jean-François HERZ

Alexandre LERAY

Fait à Bruxelles, le 12 octobre 2025

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 17/12/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »)